

- UNE HISTOIRE DU RSIQ - 20 ANS D'ACTION EN ITINÉRANCE

En 1998 a lieu le Colloque *L'itinérance à la carte*, organisé par le Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM) et le *Urban Core Support Network* (un réseau canadien composé de groupes et d'intervenant.e.s préoccupé.e.s, notamment, par l'itinérance et l'accès au logement). L'idée est alors de créer des liens et de partager les différentes réalités régionales liées à l'itinérance.

À l'issue de ce Colloque, et à l'initiative de quelques personnes se développera le Comité interrégional en itinérance, qui deviendra le **Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec** (RSIQ ou Réseau). Le choix est fait de se regrouper en concertations régionales, un mode d'organisation qui constituera l'assise du Réseau. Cette structure est incorporée en 2001, avec l'adoption des règlements généraux du RSIQ. Au départ, il regroupe 5 régions : Drummonville, Québec, Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières, qui seront rapidement rejointes par Longueuil et Hull. La même année, le RSIQ organise à Québec le *Forum Viva l'Art Évolution*, qui vise à mettre en valeur le travail et les expérimentations des jeunes en rupture sociale, et provenant de toutes les régions. Le but est alors de mettre en lumière des idées, points de vue et pratiques novatrice qui n'ont que peu d'écho dans l'espace public.

De 2005 à 2015, le RSIQ organise trois États Généraux de l'itinérance au Québec. Ces évènements réunissent des acteurs.trices de la lutte à l'itinérance provenant de nombreuses régions, et de niveaux régional et québécois: organismes communautaires, milieux institutionnels (réseau de la santé et des services sociaux) et politiques, milieu de la recherche/universitaire ainsi que des personnes en situation ou à risque d'itinérance. À chaque fois, l'idée est de faire le

point sur la situation de l'itinérance dans toutes les régions du Québec, ainsi que sur les moyens d'agir sur celle-ci. Lors des Premiers États Généraux en 2005, une déclaration en faveur des droits des personnes en situation d'itinérance, *Le Droit de cité*, est dévoilée. Elle fera l'objet d'une campagne de signatures les mois suivant afin de rallier un nombre important d'appuis d'organismes et d'individus, dans le but d'appuyer auprès de tous les paliers de gouvernement les demandes du RSIQ concernant une Politique en itinérance.

Publiée dans le cadre du 15^{ème} anniversaire du RSIQ, le recueil d'articles *Réalités et enjeux de l'itinérance au Québec : Au-delà de la rue* (2013) va, encore une fois, souligner la diversité des situations de l'itinérance. Coordonné par le Réseau, ce travail regroupe de nombreux acteurs.trices du milieu et aborde des sujets tels que l'itinérance au féminin, l'itinérance autochtone, la question de la scolarité, de la réinsertion sociale, du logement, de la santé ou encore du vieillissement. Il est de plus en plus question de rendre visibles les formes d'itinérance cachée.



*Rassemblement du RSIQ,
devant l'Assemblée nationale.
Le 8 décembre 2010.*

Une histoire du RSIQ

20 ans d'action en itinérance

Présentation

p. 1

De l'IPAC à Vers un chez soi

p. 3

*De la Plateforme de
revendications à la Politique
nationale*

p. 6

Membres et membres associés

p. 12

Présidences et permanences

p. 13

De l'IPAC à Vers un chez soi...

En 1999, le gouvernement libéral de Jean Chrétien annonce à Toronto l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA). Celle-ci est une réponse à une mobilisation importante de la part du milieu communautaire et municipal, à des critiques de la part de médias mais aussi de la part du Comité des Droits économiques et sociaux de l'ONU. Ce dernier avait en effet constaté une augmentation de l'itinérance au Canada, et recommandé au gouvernement d'en faire une « urgence nationale » et d'adopter une stratégie nationale conséquente.

L'un des trois volets de l'INSA est l'**Initiative de Partenariats en Action Communautaire (IPAC)**. L'IPAC jouera un rôle majeur et fédérateur pour le Réseau. Ce programme s'adresse aux groupes en itinérance et porteurs de projets en intervention, immobilisation ou concertation. Pour ce seul volet, 305 millions de dollars sont attribués pour les trois premières années.

Le RSIQ intervient alors pour s'assurer que le Québec ne soit pas défavorisé par rapport aux autres provinces, que les fonds fédéraux soient répartis en fonction des besoins réels. Pour cela, le Réseau fera entre autres des représentations, et s'alliera avec le gouvernement de Bernard Landry. Le gouvernement du Québec s'oppose en effet à ce que le gouvernement fédéral empiète sur son champ de compétence, dans le cadre de l'IPAC. C'est dans l'idée de rééquilibrer les pouvoirs qu'est signée l'**Entente Canada-Québec**: le programme sera désormais déployé par les Régies régionales (aujourd'hui les CISSS/CIUSSS).

De l'entente Canada-Québec découle également le Plan communautaire. Ainsi, lors de la planification de l'IPAC, des acteurs.trices communautaires et institutionnel.le.s sont impliqué.e.s. Il et elles interviennent pour mettre en place les balises qui vont cerner les besoins et définir les priorités régionales. De ce Plan communautaire découle l'octroi du financement des différents projets. La mobilisation du Réseau permettra de s'assurer que les fonds fédéraux ne soient pas centralisés à Montréal et Québec, mais qu'ils soient également déployés dans 10 autres régions, toujours avec l'idée de déterminer les besoins selon chaque région. Cette implication des partenaires du milieu se retrouvera aussi au niveau du choix des projets financés, via un comité d'analyse des projets.

D'abord censé n'exister que 3 ans, l'IPAC sera reconduite jusqu'en 2013, avec les mêmes budgets et les mêmes balises (devenant entre-temps l'IPLI). Pour chacune de ces reconductions, le RSIQ a joué un rôle (en mettant la pression via des conférences de presse, des rassemblements, par ses interventions au Parlement, la publication de mémoires, etc.), tout en demandant systématiquement que soient augmentés les budgets de l'IPAC.

En 2013, le gouvernement conservateur annonce la reconduction de l'IPAC (devenue la **Stratégie des partenariats de lutte à l'itinérance - SPLI**) pour cinq années supplémentaires, selon une approche qui priorise l'accès au logement via le privé. La volonté d'orienter la SPLI en faveur du *Logement d'abord* (*Housing first*) rencontre une forte opposition de la part du RSIQ qui continuera de se mobiliser pour favoriser une réponse globale face à l'itinérance. Encore une fois, c'est un ensemble qui est défendu: autant les diverses façons d'intervenir comme le travail de rue, les services en accompagnement et de suivis, l'accueil, etc., que les projets d'immobilisations (logements sociaux et installations). En août 2014, le RSIQ dépose un mémoire à Ottawa afin de soutenir ses demandes concernant la SPLI prévue pour avril 2015. En septembre 2014, le Réseau orchestre une campagne de lettres demandant une SPLI globale. Une motion unanime est adoptée à l'Assemblée Nationale pour appuyer cette demande.



Ci-dessus: **Conférence de presse** du RSIQ et de la ministre Véronique Hivon contre l'imposition du modèle *Housing First*, au Pas de la rue (Montréal), en septembre 2013. Crédit: Pedro Ruiz, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

De l'IPAC à la SCLI

Chacune de ces reconductions a été obtenue grâce à une forte mobilisation du RSIQ.

IPAC 1	2001-03
IPAC 2	2003-06
IPAC 3	2006-07
IPLI	2007-09
SPLI	2009-14
SPLI	2014-19
SCLI*	2019-29

* Vers un chez soi

La mobilisation pour une répartition adéquate des fonds de l'IPAC et la démarche d'un Plan communautaire ont donc joué un rôle fondateur: elles ont permis au RSIQ de se consolider en concertations régionales. Le Réseau a également été actif pour chacune des reconductions de l'IPAC, qui devait n'être qu'un projet temporaire au départ. Enfin, le RSIQ a demandé systématiquement l'augmentation des budgets de l'IPAC: cela ne sera fait qu'en 2016, alors que le gouvernement Trudeau augmente les fonds de 50%. En 2017, il annonce un investissement pour 10 ans avec une hausse des budgets (qui sera alors de 100% au total) et ce, dès 2021-22.

En 2017, deux membres du RSIQ font partie du Comité consultatif sur l'itinérance, dont le mandat officiel est de soutenir le renouvellement de la SPLI prévue après 2018-2019. Le rapport du Comité, publié en 2018, contient une lettre des membres du Réseau et est adressée à Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et Adam Vaughan, secrétaire parlementaire dudit ministère. Cette lettre en annexe exprime un tout autre point de vue que la vision et les orientations mises de l'avant par le rapport final du Comité: elle s'oppose au fait que la SPLI soit déployée selon une vision spécifique et non globale. Les membres du RSIQ y expriment la nécessité de préserver la planification communautaire locale et le fait que *l'itinérance nécessite une multitude de réponses*, incluant la prévention. Réduire la SPLI à l'approche du *Housing First* est réducteur et inefficace. À l'aube de la signature de la sixième Entente Canada-Québec, le Réseau continue de se mobiliser pour que soit reconnue la nécessité d'une approche globale face aux réalités de l'itinérance.



Ci-contre: Anne Bonfont, coord. du RSIQ.

Conférence de presse organisée par la Comm. métrop. de Montréal et appelant à une reprise du programme de construction de logements sociaux et communautaire AccèsLogis.

Le 26 février 2015.

De la Plate-forme de revendications à la Politique nationale

En 2005, le RSIQ organise les **Premiers États Généraux de l'itinérance au Québec**. Plus de 200 personnes de toutes les régions répondent présentes à l'appel. Cet événement est marquant pour l'histoire du RSIQ puisqu'il permet d'affirmer sa perspective quant à la réalité de l'itinérance au Québec. Lors de ces Premiers États Généraux, l'échange entre les membres est à l'honneur en ce qui concerne les différentes pratiques, réalités et besoins, en fonction de chaque région. De nombreuses thématiques sont abordées lors des ateliers: visages multiples de l'itinérance, rôle des refuges face au débordement, droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance, phénomène du *Pas dans ma cour*, judiciarisation et privatisation de l'espace public ou encore le maintien de pratiques d'intervention plurielles et globales ne sont que quelques-uns des sujets abordés lors de cette rencontre.

Les Premiers États Généraux permettent aussi de développer la mobilisation pour faire entendre les demandes du Réseau. La **Déclaration Droit de Cité** est lancée. Élaborée par un comité de travail du RSIQ, cette déclaration fait d'abord le constat que l'itinérance a continué de s'aggraver au Canada, tant par rapport au nombre de personnes affectées qu'à la complexification des réalités vécues. Elle rappelle aussi que les droits et libertés des personnes à risque ou en situation d'itinérance continuent d'être brimés et ce, au mépris de la loi. Elle se conclue enfin par la nécessité d'adopter une Politique en itinérance. Se voulant un outil de mobilisation, cette Déclaration récolte plus de 8 400 signatures (dont celles de 400 organismes communautaires).

*Nous avons la conviction qu'il est possible d'agir contre l'exclusion sociale. Il en va de notre responsabilité collective. Par **responsabilité collective**, nous entendons le souci de chacun d'entre nous de veiller à ce que nos choix individuels et collectifs de même que nos actes s'inscrivent dans une perspective de bien commun. Par responsabilité collective, nous entendons également que le sort des personnes en situation d'itinérance n'est pas de leur seul fait. Au contraire, l'itinérance résulte de la combinaison de facteurs de vulnérabilité et de facteurs structurels ou collectifs sur lesquels nous pouvons et devons tous individuellement et collectivement agir.*

(Déclaration Droit de Cité, 2005)

Suite à cela, et pour appuyer la demande d'une Politique en itinérance, des consultations sont tenues dans une douzaine de régions. De grands travaux sont menés, mettant à contribution plus de 300 collaborateurs.trices. Des personnes en situation d'itinérance participent au processus de réflexion. Divers partenaires institutionnel.le.s participent également à l'élaboration du contenu: chercheur.e.s, milieu carcéral, agences de santé, services de police, etc. Une rencontre nationale en 2006 en est la conclusion, pendant laquelle la **Plate-forme de revendications « Pour une Politique en itinérance »** est adoptée. Cette plate-forme interpelle le gouvernement à s'engager sur les questions du revenu, du logement, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la justice et de la jeunesse. Elle met de l'avant une approche globale: reprenant l'idée de responsabilité collective soulevée par la Déclaration Droit de Cité, il y est question d'apporter une diversité de solutions concrètes et adaptées aux nombreux contextes et parcours de vie. Il s'agit en effet de faire reconnaître l'idée qu'une seule réponse, pré-formatée, ne saurait répondre aux multiples réalités des personnes à risque ou en situation d'itinérance. En mai 2008, dans le cadre du Forum Droit de Cité, les membres du RSIQ manifestent à Montréal pour rendre publics les milliers d'appuis, provenant de tout le Québec, reçus pendant la campagne revendiquant une Politique en itinérance.

Objectifs visés par la Plate-forme de revendications

« Pour une Politique en itinérance », RSIQ, 2006

- Le droit de cité
- Un revenu décent
- Le droit au logement
- Le droit à l'éducation
- Le droit à la santé
- Un réseau d'aide et de solidarité

En septembre 2008, un Cadre de référence en itinérance est adopté par le gouvernement. Ces travaux ont été pilotés par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et trois membres du RSIQ y ont participé. Ce cadre, une première réponse face à la demande d'une Politique nationale en itinérance, est cependant loin d'être satisfaisant.

Le Réseau identifie notamment des manques par rapport aux régions qui sont sous-représentées, aux personnes à *risque* d'itinérance, et concernant les réalités particulières des femmes, des jeunes et des populations autochtones. Le Cadre de référence est trop général et certains aspects de l'itinérance, comme la judiciarisation mais aussi les pratiques alternatives aux institutions, sont occultés. Les moyens proposés sont peu ambitieux et mettent l'accent sur des solutions individuelles et non sociales. Ainsi, le RSIQ qualifie cette réponse de décevante, d'autant plus qu'aucun plan d'action n'y est associé: « nous réitérons ici que selon nous, seule une Politique globale, transversale, cohérente avec des moyens d'action importants et qui ferait de la lutte à l'itinérance une priorité majeure de l'action gouvernementale, a des chances de réussir » (*Commentaire sur le Cadre en Itinérance soumis par le MSSS, RSIQ, 2008*).

En septembre 2008 débute la **Commission parlementaire sur l'itinérance**. Réclamée publiquement et fortement par le RSIQ depuis 2006, cette commission d'initiative accueille 105 témoins et récolte plus de 140 mémoires. Le mémoire présenté par le RSIQ en octobre 2008 met l'accent sur « la nécessité de mettre en place une Politique globale qui permettra de répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance et de respecter les droits économiques et sociaux de l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec afin de réduire l'ampleur du phénomène de l'itinérance de façon significative et durable ». Se déroulant à Montréal, Québec, Gatineau et Trois-Rivières, la consultation publique est interrompue par la tenue des élections provinciales en décembre, mais est tout de même reprise pour se terminer en avril 2009.

À son issue, la Commission des Affaires sociales recommande que soit adopté *le plus rapidement possible* un Plan d'action et que soit adoptée *dans les plus brefs délais* une Politique en itinérance.

La réponse du gouvernement se fera sous forme d'un Plan d'action gouvernemental, en décembre 2009. Le RSIQ déplorera alors le manque de vision, de moyens et de portée de ce plan interministériel. En septembre 2010, les Deuxièmes États Généraux de l'itinérance au Québec (plus de 350 personnes) permettront de réaffirmer la nécessité d'une Politique en itinérance et de poursuivre la mobilisation en vue de son obtention.



Ci-haut: Jean Pierre Béliveau et Bernard St-Jacques.



Ouverture de la Commission parlementaire.

Rassemblement place
Émilie Gamelin.
Le 28 septembre 2008.

*Ci-contre: Marie-Claude Vézina, présidente du RSIQ.
Crédit: Claude Majeau.*

En 2011, la ministre déléguée aux Services Sociaux, Dominique Vien, dépose le bilan sur l'action gouvernementale en itinérance. Le RSIQ se fait à nouveau entendre, déplorant les limites du Plan d'action et réclamant, une fois de plus, une Politique en itinérance. La réponse a enfin lieu en 2012, lors du discours inaugural du nouveau gouvernement péquiste et pendant lequel l'adoption future d'une Politique en itinérance est annoncée. Ce projet a été développé en consultation du milieu: en 2013, le Réseau est membre du comité consultatif. Le cadre et ses axes sont alors élaborés à partir de la vision et des objectifs proposés par la plate-forme de revendications du RSIQ. La reconnaissance des droits de chaque personne, l'importance de prévenir (et non seulement réagir face à l'urgence), la lutte à la stigmatisation et à l'exclusion, et la notion de responsabilité collective face à l'itinérance seront présentés comme les bases de cette Politique.

Axes principaux
de la Politique nationale de lutte à l'itinérance, 2014:

- Le revenu
- Le logement
- La santé et les services sociaux
- L'éducation, l'insertion sociale et l'insertion professionnelle
- La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation

La Politique nationale et le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 qui en découle sont des gains importants vers la reconnaissance d'une nécessaire approche globale pour faire face à l'itinérance.

L'approche préventive que nous privilégions dans le présent plan d'action (...) se traduit par le souci d'agir précocement auprès des personnes en situation d'itinérance afin de leur offrir des occasions de sortir de la rue, dans le respect de leur cheminement et de leurs aspirations. (...) Le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 est basé sur une approche préventive. La structure du plan reflète ce choix et vise à prendre en compte tant les facteurs sociaux qu'individuels associés à l'itinérance. (...) La mise en œuvre du plan d'action interministériel doit tenir compte des réalités régionales. L'itinérance se vit différemment selon qu'elle se présente à Val-d'Or, à Sept-Îles, à Gatineau, à Sherbrooke, à Québec ou à Montréal.

Extraits du Plan d'action interministériel 2015-2020

En février 2015, le RSIQ tient une conférence de presse à l'Assemblée nationale pour faire le bilan de la première année de la Politique nationale de lutte à l'itinérance. La même année sont organisés les Troisièmes États Généraux de l'itinérance au Québec, obtenant une très forte mobilisation (plus de 300 personnes provenant d'une douzaine de régions). Cet événement est l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis la Déclaration Droit de Cité, de réaffirmer l'urgence d'agir pour contrer les politiques d'austérité et demander du soutien aux actions qui permettent le déploiement de la Politique nationale. En 2019, le RSIQ affirme, dans une lettre ouverte soulignant les cinq ans d'existence de la Politique, qu'une vigilance est de mise quant à la façon dont cette Politique nationale est déployée, afin de s'assurer du caractère global et communautaire des actions prises en son nom.

PORTRAITS DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

Suite à la publication du premier **Portrait de l'itinérance au Québec** par le MSSS en décembre 2014, le RSIQ souligne que le portrait ne permet pas de donner un regard complet sur la situation (en termes de diversité des parcours et des vécus). Le RSIQ fera donc un travail de représentation auprès du MSSS afin qu'un second Portrait soit dressé, tel que prévu au Plan d'action ministériel 2015-2020. Confirmé pour 2020, le second Portrait devrait documenter l'utilisation des ressources, donner quelques résultats du dénombrement, aborder de front la question de l'itinérance cachée et traiter d'expériences précises, comme le vieillissement des personnes en situation d'itinérance. Le RSIQ participera au comité en charge de planifier ce second Portrait.



Ci-contre:

**Mobilisation
contre le projet
de loi 70
(Objectif-Emploi).**

*Montréal,
Décembre 2015.*

Le **Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec** est reconnu comme le porteur du projet de la Politique en itinérance, et pour son travail lié au financement des organismes, notamment au niveau fédéral. Le Réseau continue de se mobiliser pour défendre une approche globale, communautaire, ainsi que pour faire reconnaître les réalités et besoins de toutes les régions du Québec dans la lutte contre l'itinérance.

La négociation de la sixième Entente Canada-Québec, censée définir les balises du déploiement de la SCLI 2019-2020 (Vers un chez soi), est à nouveau l'occasion, pour le RSIQ, de faire entendre les voix des acteurs et actrices qui luttent sur le terrain et de façon quotidienne contre l'itinérance au Québec.

Aujourd'hui, le RSIQ regroupe 14 tables de concertations régionales, soit plus de 300 organismes à travers le Québec

Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'Outaouais (CRIO)

Concertation en itinérance Beauharnois-Salaberry

Concertation Régionale en Itinérance des Laurentides (CRI)

Groupe Action Solution Pauvreté Haute Yamaska (GASP)

Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROILL)

Table Action Prévention Itinérance de Lanaudière (TAPIL)

Table de concertation sur l'itinérance de Drummondville

Table de concertation sur l'itinérance de Sherbrooke

Table de concertation régionale des organismes communautaires oeuvrant en
toxicomanie (Abitibi-Témiscamingue)

Table itinérance de la Rive-Sud (TIRS)

Table itinérance de Saguenay

Table itinérance de Vaudreuil-Soulanges

Membres associés:

Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)

Au bercail de Saint-Georges (Beauce)

Auberge du Cœur Maison Raymond-Roy (Victoriaville)

Centre l'Accalmie (Pointe-à-la-Croix, Gaspésie)

Centre Le Havre (Trois-Rivières)

Maison de l'Espoir (Mont-Joli)

Regroupement des organismes communautaires québécois en travail de rue
(ROCQTR)

Répit du Passant (Rimouski)

Réseau Maisons Oxygène (regroupement)

Transit de Sept-Îles (Côte-Nord)

Membres fondateurs.trices:

René Charest du RAPSIM (Montréal), Charles Coulombe de la Chaudronnée (Sherbrooke), Daniel Dore de l'Ensoleilvent (Drummondville), Diane Morin du RAIQ (Québec), Michel Simard du Havre (Trois-Rivières), auxquels se sont rapidement joints Pierre Maheux, François Roy et Marie Girardin.

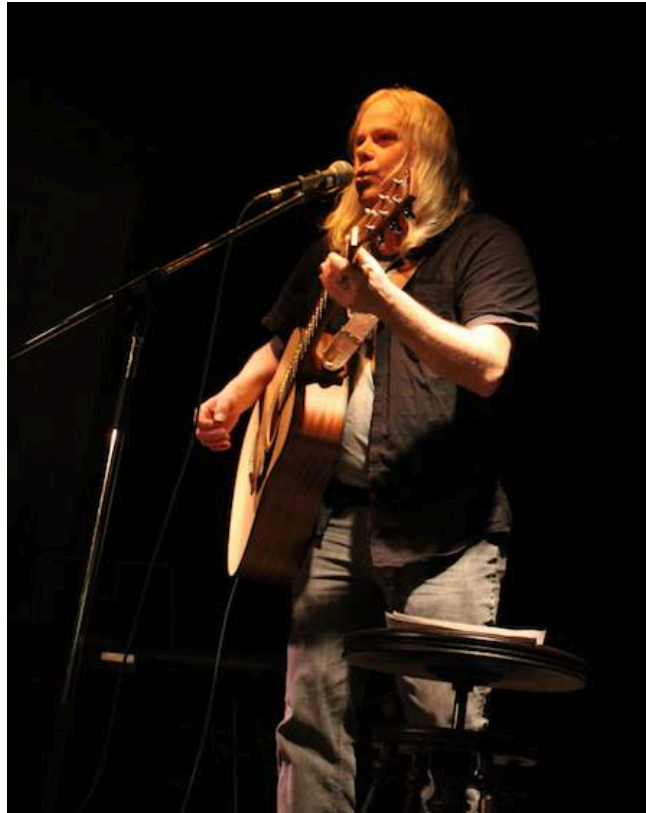
Présidences du RSIQ:

Michel Simard (Trois-Rivières)	2001-2003
Daniel Dore (Drummondville)	2003
Pierre Maheux (Québec)	2003-2005
Pierre Gaudreau (Montréal)	2005-2006
François Roy (Gatineau)	2006-2007
Marie-Claude Vézina (Sherbrooke)	2007-2010
Jenny Villeneuve (Gatineau)	2010-2011
Frederick Keck (Québec)	2011-2012
Pierre Gaudreau (Montréal)	2012-2016
Jimena Michea (Québec)	2016-2018
Maxime Couillard (Québec)	2018-...

Permanences du RSIQ:

Sylvie Gravel et Martine Guérin	2002-2003
Nathalie Rech	2004-2008
André Trépanier	2009-2010
Benoit Poirier	2010-2011
Célia Corriveau	2011-2012
Anne Bonnefont	2012-2015
Anne-Marie Boucher	2014-2015
Jean-François Mary	2015-2016
Mathieu Frappier	2016-2018
Laury Bacro	2018-...

Nous profitons de ce 20^{ème} anniversaire pour saluer tous.tes
les ancien.ne.s membres du Comité de Coordination
(CoCo), du Conseil d'Administration
et du personnel.



*Prestation de André Couillard,
directeur de la Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield.
Soirée de célébration des 20 ans du RSIQ.
Tam Tam Café (Québec), le 14 février 2019.*

Conception

Anaïs Dupin, en collaboration avec Pierre Gaudreau

Révision: François Villemure

Documents de référence

- *Le Droit de Cité - Déclaration commune* (2005)
- Mémoire du RSIQ déposé à la Commission parlementaire sur l'itinérance (2008)
- *Pour une Politique en itinérance. Plate-forme de revendications*
(2^{ème} édition, 2012)
- *Au-delà de la rue. Réalités et enjeux de l'itinérance au Québec*
(2013)
- Actes des Premiers, Deuxièmes et Troisièmes États Généraux de l'itinérance au Québec
(2005, 2010 et 2015)

Réseau
SOLIDARITÉ
Itinérance du Québec